



Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat
ancien cimetière - partie n°1
Concession n° 451 - SOULE JEAN-BERTRAND
Délivrée le 15/06/1913

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : Inconnu

Aujourd'hui, le 25 avril 2023, à 9 heures de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 17 avril 2023, régulièrement *publié dans la presse locale*, sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Nous y avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'Acte original en mairie dont une copie est ci-annexée

reprise prioritaire - effondrement général de l'ensemble du bâti

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police



Signature du maire





Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

ID : 063-216300194-20230626-CIM2023_51-AR



CONCESSION N° : 451

CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE :

SOULE JEAN-BERTRAND

Titre de concession : Acte original en mairie

Date d'acquisition : 15/06/1913 **Cimetière** : ancien cimetière - partie n°1

Etat général depuis le dernier procès-verbal : Mauvais état général. L'aspect s'est dégradé depuis le dernier procès-verbal

Superficie : 6 m² **Durée de la concession** : perpétuelle

Description de la concession : dalle descellée et fissurée, stèle

Présence de végétation Si oui, à décrire : présence de végétaux dans les fissures et les trous, lichen et mousse

Objets funéraires : croix , diverses décorations

Liste des défunts inhumés (connus) : GUILLAUME Antoinette (04/09/1842-13/06/1913) - SOULE Jean-Bertrand (08/05/1854-22/07/1920) - BONNARD Marie (26/03/1865-1943)

Observations : reprise prioritaire - effondrement général de l'ensemble du bâti

RAPPEL DE LA PROCEDURE

⌘ Procès-verbal de constatation n°1 en date du 23/09/2019, avec les signatures de :

**** Didier LAVILLE (Mr Le Maire) ;**

**** Christine MANDON (La 1^{ère} Adjointe) ;**

**** Stéphane KALMES (Policier Municipal de la commune d'AULNAT)**

Publication du Procès-verbal de constatation n°1 en date du 05/12/2019

Date d'affichage des extraits Procès-verbal de constatation pendant un mois, à quinze jours d'intervalle :

- du 05/12/2019 au 05/01/2020,
- du 21/01/2020 au 21/02/2020,
- 09/03/2020 au 09/04/2020,

Envoi à la préfecture le 27/09/2022

Visites de contrôle : 24/05/2018, 25/06/2018, 09/06/2021, 08/10/2021, 15/09/2021, 06/10/2022, 06/03/2023

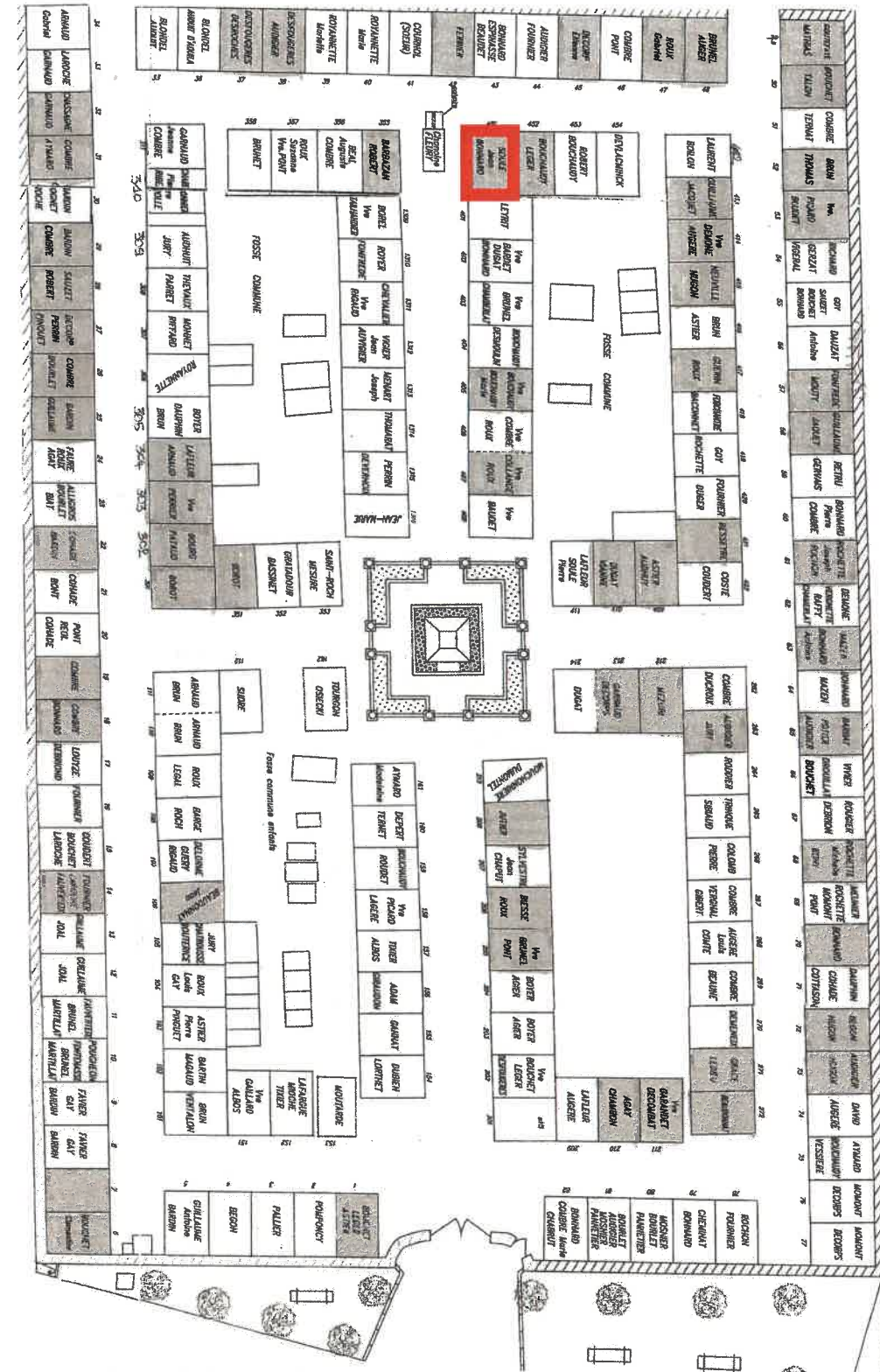
⌘ Procès-verbal de constatation final du 25/04/2023, avec les signatures de :

**** Christine MANDON (Madame le Maire) ;**

**** Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT).**

Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°451

Plan



Acte de concession

DÉPARTEMENT
de la Seine
 ARRONDISSEMENT
de Clamart
 CANTON
de Clamart
 N° 451

COMMUNE D'AULNAY
CONCESSION à perpétuité
 (SERVITUDE EN FAVEUR DE LA CULTURE COMMUNALE)

Nous, Maire de la commune d'**AULNAY**
 En le décret du 21 prairial An XI (12 juin 1803) dans ses dispositions
 relatives aux Concessions de terrain pour fondations de sépulture
 dans les communes ;
 Vu l'Ordonnance royale du 6 décembre 1813 relative aux Cimetières
 communaux ;
 En la délibération du Conseil municipal en date du *15 Mars*
1871... émettant le vœu des Concessions de terrain pour sépulture ;
 Vu la pétition à nous présentée par M. *Paul Jean Baptiste*
employé aux Epaves navales de la commune d'Aulnay
 et tendant à obtenir la Concession *perpetuelle* de *deux* mètres
 superficiels de terrain dans le cimetière de cette commune pour
élever son sépulchre et celle de sa famille ;

Le pétitionnaire s'engageant à verser immédiatement dans la caisse
 du Receveur communal, pour prix principal de cette concession la
 somme de *deux cent cinquante francs* ;

dont *cent francs* au profit de la commune
 et *cent cinquante francs* au profit des pauvres le
 tout conformément aux arrêtés et délibérations précités.

A ARRÊTÉ :

ARRÊTÉ PRÉSIDENT

Il est à l'occasion *perpetuelle* à partir de ce jour au profit de
 l'occupant sus-nommé de *deux* mètres superficiels de
 terrain dans le cimetière de la commune d'**AULNAY**
 pour y élever la sépulture *et celle de sa famille*
 et de ses défunts ;

La dite concession perpétuelle de terrain de deux mètres superficiels de terrain dans le cimetière de la commune d'Aulnay pour y élever son sépulchre et celle de sa famille a été faite et acceptée par le Maire de la commune d'Aulnay le 24 Mars 1871.

Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

2018



2021



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

2022



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°451

2023



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°451

☛ Photographie du procès-verbal de constatation en date du 25/04/2023



Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le



ID : 063-216300194-20230626-CIM2023_51-AR